



*Pays d'Armagnac*

## Délibération du Comité Syndical N°10 B – 13/10/2020 – 5.3

### Abroge et remplace délibération n°10

Séance du 13 octobre 2020

<b>Date de la convocation</b> <b>5 octobre 2020</b>
--

<b>Nombre de délégués</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>17</b>
<b>Nombre d'excusés</b>	<b>3</b>
<b>Nombre de procurations</b>	<b>1</b>
<b>Vote</b>	
- <b>POUR</b>	<b>18</b>
- <b>CONTRE</b>	<b>0</b>
- <b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le

19/10/2020

Et publication le

19/10/2020

Date d'affichage

19/10/2020

L'an deux mille vingt et le treize octobre, à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Conférences à la mairie de VIC FEZENSAC sous la présidence de M. Michel GABAS.

**Présents :** M. BARSACQ Franck, BEYRIES Philippe, BOISON Maurice, BROSSARD Frédérique, CAILLAVET Isabelle, CAMAZZOLA Robert, DUPRONT Didier, ESPERON Patricia, GOUANELLE Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard, HEBERT Benoît (suppléant de DESJARDINS Lionel), LABORDE Martine, MAURAS Marie-Claude, NETO Barbara, TINTANÉ Isabelle, TOUHE-RUMEAU Christian

**Excusés :** M. DUBOS Patrick, DUCLAVÉ Jean, MELIET Nicolas

**Procuration :** Mme THIEUX LOUIT Véronique a donné procuration à Mme Barbara NETO

A été nommée **secrétaire de séance :**  
Madame Barbara NETO

Nature de l'acte : 5.3

**Proposition d'un Président pour le Site Natura 2000 du  
Midou et du Ludon**

Le PETR est la structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 du réseau hydrographique du Midou et du Ludon.

La tenue des élections municipales appelle logiquement le Comité de Pilotage du site Natura 2000 à réélire un nouveau Président choisi parmi les Collectivités locales et leurs groupements.

En vue de préparer cette élection, le Président du PETR suggère que le Comité Syndical statue sur l'opportunité de présenter un candidat à ce poste.

Le Président rappelle que le périmètre du site s'étend sur le département du Gers mais également des Landes (30% de la superficie).

**Où l'exposé du Président, le Comité Syndical désigne par 18 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION :**

De mandater le Président afin de contacter les EPCI situés dans les Landes pour identifier un candidat au poste de Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 du réseau hydrographique du Midou et du Ludon

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

**Le Président,**

**M. Michel GABAS**

